

## **Menuiseries : le point sur la normalisation**

**La grande majorité des secteurs de la filière bois restent très actifs en matière de normalisation, en France ou plus généralement en Europe. Ces travaux, suivis ou gérés par le BNBA, évoluent plus ou moins rapidement suivant l'investissement en temps des parties prenantes, les soutiens financiers mobilisés, les besoins réels du secteur, le type de problème rencontré, l'émergence de sujets nouveaux.**

**Le point sur les travaux normatifs dans le domaine des des menuiseries.**

## Situation européenne

- **Portes et fenêtres**

La normalisation des portes et des fenêtres est réalisée au sein du CEN/TC 33 présidé par la France dont le secrétariat est assuré par AFNOR. Dans un comité technique tel que le CEN/TC 33, constitué de 6 groupes, avec un programme général d'environ 160 textes faisant intervenir des secteurs variés n'ayant pas forcément les mêmes orientations et les mêmes implications, les rôles du président et du secrétariat sont primordiaux. C'est la raison pour laquelle des réunions (Secrétariat : C. Cottenet, BNBA) régulières (environ 2 par an) avec les 6 animateurs, sous l'égide du président, s'avèrent nécessaires pour recentrer les problèmes, résoudre les difficultés et coordonner les actions, compte tenu de l'état d'avancement des textes. Dans ce qui suit, nous n'évoquerons que les sujets qui concernent directement les portes et les fenêtres et qui sont traités par le WG1+ 2, sous l'animation de l'Allemagne (U. Sieberath - IFT).

La mise en place des projets de normes harmonisées, bases du marquage CE, a donné lieu à une forte mobilisation tant de la part de nos partenaires européens que de la part des représentants français.

L'EN 14351-1 « Fenêtres et blocs-portes extérieures pour piétons (sans caractéristique de résistance au feu et/ou de dégagement de fumée) » a été enfin acceptée au niveau européen, après avoir rencontré de nombreuses difficultés politico-administratives. Le marquage CE est possible depuis février 2007. La révision de ce document a déjà été engagée pour prendre en compte l'évolution du mandat et certaines dispositions liées aux essais « partagés » et « en cascade ».

Cette révision va être réalisée en deux temps :

- 1<sup>ère</sup> étape : établissement d'un amendement que l'on souhaitait rapide (avec procédure accélérée UAP) pour répondre aux soucis les plus urgents (finalisé courant 2008),
- 2<sup>e</sup> étape : révision complète et en profondeur qui sera forcément plus longue (avec procédure normale : enquête plus vote final) qui suivra de près l'amendement.

Le prEN 14351-2 « Blocs-portes intérieurs pour piétons (sans caractéristique de résistance au feu et/ou de dégagement de fumée) », qui est lié aux décisions prises lors de la rédaction de l'amendement de la partie 1, a pris du retard. On peut cependant espérer une circulation à l'enquête CEN en fin d'année 2008.

Le prEN 14351-3 « Caractéristiques de résistance au feu et de dégagement de fumée des fenêtres, blocs-portes pour piétons » est plus compromis à cause des documents d'application étendue (EXAP) non encore disponibles au niveau du CEN/TC 127. Un groupe ad hoc "Feu" a été spécialement créé pour gérer cette question. Il a beaucoup travaillé en 2007 et en 2008 et se rapproche du CEN/TC 127 afin d'adopter une démarche commune.

La rédaction de ces trois projets initialement confiée à un groupe spécifique sous l'animation de M. Sieberath (IFT – Rosenheim) également animateur du WG1+2. Cette double animation s'est avérée compliquée, il a donc été proposé de faire reprendre la gestion du groupe de rédaction.

Avec le support des professions, la candidature de F. Wielezynski (BNBA) a été acceptée. La première réunion s'est tenue à Paris début avril 2008.

Les données suivantes illustrent l'état d'avancement de ce secteur :

- Textes en collection au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : 46
- Textes nouveaux publiés en 2007 : 3

- Textes publiés en 2007 après révision : 1
- Textes nouveaux au programme : 4
- Textes en révision au programme : 4

De manière générale, en matière de feu, acoustique et thermique (secteurs transversaux liés aux fenêtres et aux portes), il faut pratiquer une veille technique permanente sur les travaux des Comités techniques correspondants (TC 127 - 126 - 89), ainsi que sur ceux des Commissions miroirs françaises afin d'éviter les dérives et les chevauchements qui pourraient être préjudiciables pour le bois.

A noter que prochainement va s'amorcer un travail important de révision concernant les normes européennes (essentiellement essais et classification) ayant plus de 5 ans. C'est le cas de la révision de la norme EN 1191 « Fenêtres et portes - Résistance à l'ouverture et fermeture répétée - Méthode d'essai ».

- **Escaliers en bois**

La normalisation des escaliers en bois est réalisée par le groupe TG 7 au sein du CEN/TC 175/GT3. Il est animé par la France. Les travaux, commencés il y a plus de 10 ans, portent enfin leurs fruits, malgré les difficultés rencontrées par l'existence de l'ETAG 08 (Guide d'agrément technique européen pour les escaliers).

La norme CEN/TS 15680 « Escaliers préfabriqués en bois – Méthodes d'essais mécaniques » a été acceptée au niveau européen. La norme française correspondante est prévue en 2008. Le projet prEN 15644 « Escaliers préfabriqués de conception traditionnelle en bois massif – Spécifications et exigences » va circuler au vote formel courant 2008. Le projet prCEN/TS (WI 175121) « Bois et produits à base de bois dans les escaliers – Exigences des matériaux et des composants » est en cours d'élaboration. Le projet prEN (WI 175122) « Escaliers préfabriqués en bois incluant des composants et des

produits à base de bois – Spécifications et exigences » dont un premier document de travail a été examiné en février par le TG7.

- **Bois dans les menuiseries**

Ce thème, bien que traité au sein du CEN/TC 175/GT3 « Bois ronds et bois sciés - Utilisations spécifiques », peut être inclus dans le secteur menuiserie.

Les quatre textes suivants élaborés par ce groupe constituent un ensemble car ils sont très liés les uns aux autres. D'ailleurs, dans un souci de cohérence, même si leurs publications diffèrent, leur date d'application a été la même (octobre 2007).

- NF EN 14220 : Bois et matériaux à base de bois dans les fenêtres extérieures, les vantaux de portes extérieures et les dormants de portes extérieures – Exigences et spécifications
- NF EN 14221 : Bois et matériaux à base de bois dans les fenêtres intérieures, les vantaux et dormants de portes intérieures – Exigences et spécifications
- NF EN 13307-1 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels – Partie 1 : Exigences
- EN 942 Rév. : Bois dans la menuiserie – Exigences générales

Il restera un projet dans cette série : le prCEN/TS 13307-2 « Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels – Partie 2 : Contrôle de fabrication » qui devait être finalisé en 2008.

## **Situation nationale**

- **Portes et fenêtres**

La Commission française de Normalisation « *Portes et fenêtres* » est gérée par le BNBA. Elle a pour mission :

- de préparer les réunions européennes du CEN/TC 33 et des WG1 et 2,

- de déterminer les positions françaises sur les projets soumis à l'enquête et parfois au niveau du vote formel,
- d'analyser la collection des normes françaises existantes afin de les faire évoluer en fonction des travaux européens. Ainsi les deux normes NF P20-302 "Caractéristiques des fenêtres » et NF P20-501 « Méthodes d'essais des fenêtres » ont été publiées en mai 2008.

La révision du Mémento relatif au choix des fenêtres et des portes extérieures en fonction de leur exposition (FD P20-201) est fortement demandée pour tenir compte, entre autres, de l'Eurocode 1 et de la nouvelle carte des vents.

La commission de normalisation « Vitrage en atelier », également gérée par le BNBA, a pour mission d'élaborer un projet applicable quel que soit le matériau constitutif de la fenêtre. Ce projet Pr P20-650 est scindé en deux parties :

- Partie 1 concernant les spécifications et exigences communes (texte pratiquement terminé techniquement),
- Partie 2 concernant les spécifications bois (texte en cours d'élaboration).

L'objectif est de publier les deux parties en même temps et d'annuler la norme expérimentale XP P 23-310 qui ne traite que des aspects bois.

A noter qu'une conséquence directe de la parution des normes européennes sur les fenêtres et les portes extérieures pour piétons est l'établissement d'un DTU sur la mise en œuvre des menuiseries extérieures (tous matériaux confondus). C'est le BNTEC qui est chargé de ce travail.

- **Menuiseries en bois**

Une commission de normalisation particulière a été créée pour traiter des sujets liés directement au bois :

- préparer les réunions CEN/TC 175/WG3/TG2 « Bois dans la menuiserie »,
- actualiser la collection des normes françaises, comme la XP P 20-526 « Portes – Essais de pré-finitions – Exigences et classification ». Cette norme a été publiée en octobre 2007.

Un point important concerne l'utilité des normes françaises de conception existantes au regard des normes européennes parues et à venir. Ainsi, la commission française devra se préoccuper des normes telles que NF P 23-305 et XP P 23-308, une mission prévue pour l'année 2008.

- **Escaliers en bois**

L'objectif essentiel de la commission de normalisation française est la préparation des actions européennes. Il faudra cependant examiner les conséquences de l'évolution de la normalisation européenne sur la norme française XP P 20-211.

## **Situation internationale**

Le comité technique ISO/TC 162, fonctionnant depuis 1972, traite de la normalisation des portes et fenêtres, quincaillerie comprise, fabriquées quels que soient les matériaux et couvrant leurs performances spécifiques, la terminologie, leurs formes et dimensions ainsi que les méthodes d'essai. La coordination dimensionnelle avec d'autres parties du bâtiment et les exigences générales de performances dérivées du bâtiment qui sont dévolues à l'ISO/TC 59 (Bâtiment) sont exclues des travaux de ce comité.

Le BNBA est tenu de s'intéresser à l'évolution ISO, qui considère très directement les thèmes et normes du CEN pour établir ses nouveaux projets

(le secrétaire de l'ISO TC 162 participe aux réunions plénières du CEN TC 33 depuis 2005).

Les travaux du comité technique ISO repris par le Japon ont maintenant redémarré.

Un rapport de situation annuel de la normalisation sur les portes, fenêtres et autres menuiseries en bois est disponible en téléchargement sur le site Internet de FCBA ([Rapport de situation 2008](#)).

[Christine Cottenet](#) est l'interlocutrice pour ce secteur au sein du Bureau de normalisation.

***Frédéric Wielezynski***